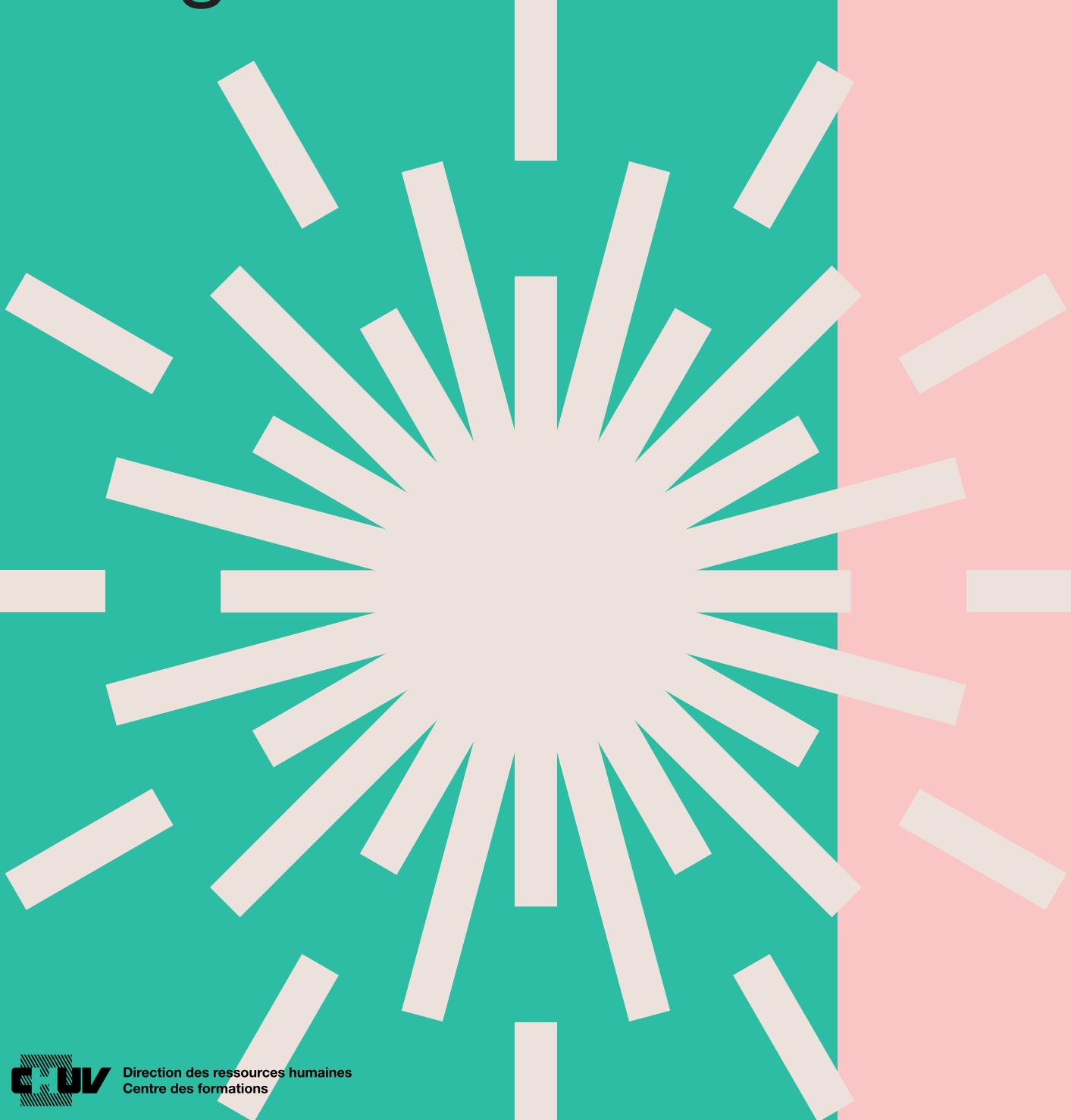


Formation postdiplôme

La compétence
au service du patient

Soins d'urgence



Direction des ressources humaines
Centre des formations

Introduction

L'évolution des situations de soins, le développement de recommandations d'experts scientifiques, l'innovation des technologies médicales et les contraintes économiques supposent que l'infirmier-ère acquière des compétences spécifiques pour assurer la sécurité, la continuité et la qualité des soins offerts au-à la patient-e nécessitant des soins d'urgence.

Sous l'égide du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), la formation postdiplôme en soins d'urgence est organisée par le Centre des formations du CHUV, en étroite collaboration avec les services cliniques des urgences adultes et pédiatriques du CHUV.

Compétences

La formation vise le développement de l'expertise en soins infirmiers dans les domaines des soins d'urgence. L'infirmier-ère expert-e en soins d'urgence assure, de façon autonome, sur délégation médicale et en collaboration, la prise en charge globale des patient-e-s nécessitant des soins d'urgence hautement spécialisés.

Les compétences professionnelles attendues sont :

- d'assurer des soins sécuritaires et de qualité chez les patient-es en situation stable et à risque,
- de s'adapter aux situations d'urgence dans un environnement en constant changement,
- de développer une posture réflexive et critique s'appuyant sur les principes éthiques et des savoirs scientifiques,
- de gérer le stress et les situations de crise,
- de promouvoir la fonction d'infirmier-ère spécialisé-e en soins d'urgence.

Public-cible

Infirmière diplômée et infirmier diplômé.

Organisation

Réalisée en cours d'emploi sur deux ans à un taux minimal d'activité de 80%, la formation théorique dure 400 heures réparties sur 60 jours.

Les principaux thèmes traités concernent : les soins d'urgence (techniques, pharmacologie, pathologies, etc.), la communication, l'interdisciplinarité, la qualité et l'éthique.

La formation comprend au minimum 540 heures de pratique constituée notamment d'accompagnement clinique, d'ateliers et de simulations.

Elle repose sur la progressivité et la polyvalence et se traduit sur le terrain par une approche de situations de plus en plus complexes et variées. Des stages peuvent être organisés dans d'autres services afin d'acquérir des compétences spécifiques.

Pédagogie

La formation est guidée par les principes de la pédagogie des adultes, de l'approche par compétences, de l'alternance intégrative, de la pratique réflexive et de la simulation.

Validation

Des évaluations périodiques des connaissances théoriques et des compétences cliniques, ainsi qu'un examen de diplôme, ponctuent le programme de formation.

Titre

La réussite de l'ensemble des procédures de qualification conduit à l'obtention du titre d'expert-e en soins d'urgence diplômé-e EPD ES délivré par le SEFRI.

Perspectives professionnelles

L'infirmier-ère expert-e en soins d'urgence peut travailler dans tous les services de soins d'urgence adulte et pédiatrique. Il-elle peut également remplir, ultérieurement, une fonction de cadre de gestion ou de formation.

Responsables

Coordinateur de la filière spécialisée: Claude Laville

Responsable de formation: Roberto Baccaro

Responsabilité scientifique et pédagogique: Commissions composées d'expert-es médico-infirmier-ères dans le domaine.

Infos pratiques

DESCRIPTIF

La formation postdiplôme en soins d'urgence fait l'objet d'une description détaillée consultable sur le site www.chuv.ch/offre-formation.

FRÉQUENCE ET DURÉE

En principe, la formation a lieu une fois par année. Elle débute en juin et dure 2 ans.

INSCRIPTION

Les candidat-es doivent être soutenu-es par leur institution, qui détermine les procédures de candidature. L'institution transmet ensuite le dossier des candidat-es retenu-es au Centre des formations du CHUV.

CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme d'infirmier-ère ou titre reconnu par la Croix-Rouge suisse.

Expérience professionnelle de 1 an dans un service d'urgence à un taux d'activité de minimum 80%.

Certificat BLS-AED valable depuis moins d'une année.

Maîtrise du français/Lecture de l'anglais scientifique.

LIEU

Les cours théoriques se déroulent dans différents lieux de la Cité hospitalière du CHUV. La formation pratique a lieu dans le service d'urgence des hôpitaux et cliniques partenaires.

PRIX

Frais d'écolage pour les collaborateur-trices du CHUV : CHF 600.-/année, auxquels s'ajoutent CHF 500.- de frais pour la certification.

Frais d'écolage pour les professionnel-les des institutions partenaires : CHF 5'000.-/année.

ADRESSE

CHUV

Centre des formations

Mention : études postdiplômes

Av. de Crousaz 10

1010 Lausanne

Tél : 021 314 05 02

Email : cfo.epd@chuv.ch